

Newsletter de la CPSA 1/2026

Première mise à jour en 2026 : mise en œuvre réussie de la vague 1

Le 21 mai 2026, nous avons de nouveau pu, en collaboration avec Baticontrol, mettre en œuvre quelques nouveautés et améliorations dans l'outil d'application. Nous avons ainsi franchi une nouvelle étape vers notre objectif, qui est de faciliter en permanence le travail quotidien des utilisateurs et des utilisatrices et de leur simplifier l'utilisation de l'outil d'application.

Adaptations spécifiques au secteur principal de la construction dans l'outil d'application

- Mini Dossier – optimisation du reporting

Dans le Mini dossier, les demandes/annonces figurent souvent sous plusieurs CPP. Jusqu'à présent, le rapport n'indiquait toutefois pas quelle CPP était effectivement compétente pour chaque demande. Une nouvelle colonne filtrable intitulée « CP compétente » a donc été ajoutée dans le rapport Excel. Désormais, la CPP responsable est clairement identifiée pour chaque demande/annonce.

Mini Dossier	Statut	IDE entreprise	Entreprise	Rue	Code poi.	Lieu	Sujet	Source	Etape	CP compétente
--------------	--------	----------------	------------	-----	-----------	------	-------	--------	-------	---------------

- Examen de l'entreprise – joindre les documents à la décision par voie de circulation

Pour l'examen de l'entreprise, la décision par voie de circulation comporte désormais un bouton supplémentaire, grâce auquel les documents de l'onglet « Examen de l'entreprise » peuvent être ajoutés à la décision par voie de circulation.

Date de l'événement *	11.05.2026	x	🗄	
Décision par voie de circulation *	Titre			x
Description				
Réponses possibles *	Sélectionner ou saisir plusieurs réponses			
Date d'échéance *	TT.mm.jjjj	x	🗄	
Personne responsable	Ben Hendriks			x
Type de sondage				
Décision par voie de circulation				
Date de clôture	TT.mm.jjjj	x	🗄	

Documents

Ajouter documents de l'examen de l'entreprise

Ajouter / enlever des documents

Aucune donnée saisie pour l'instant

- **Prendre en charge les points de contrôle lors du déménagement**

Les points de contrôle annexes 12 et 18 (nouvellement 10 et 13) sont repris en cas de déménagement chez un autre mandant. Il convient de souligner que les points de contrôle sont désormais désignés correctement selon la nouvelle CN 2026.

- **Pouvoir gérer d'autres attributs de l'entreprise**

Les attributs qui ne proviennent pas du registre IDE peuvent désormais être gérés par les CPP.

Modifier l'adresse

	Description	Description	X
Nom *			X
	Nom additionnel	Nom additionnel	
c/o	sdf546456d		X
	Rue / no	Strasse	5-7
Case postale	Case postale		
	Code postal *		X ▼
Localité *	Frankfurt am Main		X
	Canton		X ▼
Code du pays *	 Suisse (CH)		X ▼
	Numéro de téléphone	4966	X
Adresse électronique	@bieker.ag		X
	Numéro de portable	Numéro de portable	
Site internet	www.bieker.ag		X
	Langue de correspondance *	Allemand	X ▼

Annuler

 Enregistrer

Adaptations générales

- Procédure de récupération du mot de passe lors de la connexion

Il y a désormais un bouton intitulé « Mot de passe oublié ? », que l'on connaît d'autres applications. Lorsque cette fonction est activée, un e-mail est envoyé à l'utilisateur / l'utilisatrice. Le mot de passe est généré au cas par cas sur la base de directives définies ou d'un accès direct via un lien figurant dans l'e-mail. Si aucun utilisateur ne correspond à l'adresse électronique fournie, aucun e-mail ne sera envoyé. L'utilisateur / l'utilisatrice devra alors changer son mot de passe lors de la connexion suivante.



- Nouvelle fonction de copie/conversion de document au format PDF

Il est désormais possible de générer un PDF à partir de n'importe quel document dans Baticontrol. En cliquant sur « Enregistrer le document au format PDF », une copie du document au format PDF est automatiquement générée dans le même dossier. Le document d'origine est conservé.

 Nom	Créé le	Modifié le	Délai du document	Date de clôture	
 20260512_PBK_LU.2023.1309_Test Vorlage.docx	12.05.2026	12.05.2026	-	-	   
 Déplacer document  Enregistrer le document au format PDF  Supprimer document  Modifier délai du document  Faire signer le document					

- Pouvoir accéder directement à une entreprise nouvellement enregistrée

Auparavant, toute personne procédant à l'enregistrement d'une nouvelle entreprise était renvoyée, lorsqu'elle confirmait l'enregistrement, vers l'aperçu des entreprises où elle devait d'abord rechercher la nouvelle entreprise enregistrée avant de pouvoir ajouter des informations supplémentaires (p. ex. affiliation à une association, assujettissement, etc.). Désormais, les utilisateurs et utilisatrices arrivent directement sur l'aperçu détaillé de l'entreprise enregistrée, une fois celle-ci enregistrée / en cliquant sur « Créer une nouvelle entreprise ».

- Lien direct vers Zefix

L'IDE dans Baticontrol contient désormais un lien sur lequel il est possible de cliquer pour ouvrir une nouvelle fenêtre affichant l'inscription au registre correspondante dans Zefix.

1a | fenster AG

CHE-102.962.086 - 50 Entreprise entière, 11 Clarification relatives à la liquidation

Siège social Succursales (0) Etablissements (0) Historique

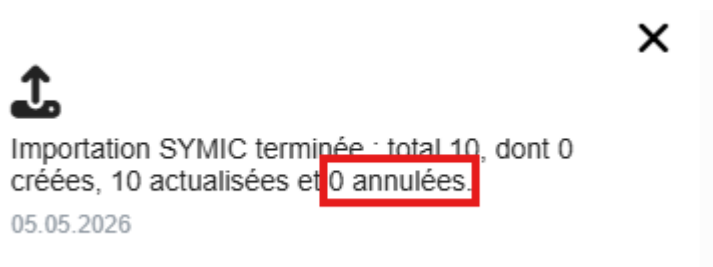
Interdiction d'offrir des services ✓ Pas interdite CP informée de l'interdiction

IDE CHE-1 5 ✎ 🗑

Forme juridique Société par actions ✎ 🗑

- Optimisation des annonces SYMIC annulées

Si une annonce déjà enregistrée est annulée quelques jours plus tard, certains cantons informent de l'annulation en renvoyant la même annonce, avec les nouvelles annonces, et en remplissant les champs « cancellationDate » et « cancellationUserId » dans le fichier CSV. Auparavant, Baticontrol indiquait uniquement dans les notifications que l'annonce avait été mise à jour. Toutefois, l'annonce elle-même ne précisait pas si une annulation avait eu lieu. De ce fait, certaines annulations ont parfois été ignorées. Lors de l'importation, il est désormais possible de voir, en plus de l'indication relative à la mise à jour, si une annonce a été annulée.



Série : Cinq questions à ...

Dans notre série « Cinq questions à ... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au développement de l'« outil d'application » ou qui l'utilisent activement. Dans cette édition, *Dominique Brandenberger*, directrice de la Commission professionnelle paritaire pour les travaux souterrains (CPPTS), nous parle de son rôle, de sa motivation pour ce projet et de ses attentes en lien avec l'utilisation et le développement de l'outil d'application.

Cinq questions à ...

	
Nom :	Dominique Brandenberger
Questions et réponses	
Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle en lien avec l'outil d'application ?	En tant qu'utilisatrice, j'utilise l'outil d'application au quotidien. Nous organisons des visites de chantiers et gérons les consortiums et les lieux d'intervention. Dans l'outil, nous documentons les contrôles de la comptabilité des salaires et suivons les processus. J'apporte mon expérience pratique, soumetts des propositions d'amélioration et teste toute nouvelle fonction.
Qu'est-ce qui te motive à participer au développement de l'outil d'application ?	C'est un outil utile qui nous assiste dans notre travail quotidien. L'outil d'application offre une réelle plus-value en matière d'efficacité du travail.
Quels sont les plus grands défis selon toi ?	La méthode de travail appliquée jusqu'alors change. Il est important de familiariser tous les membres de l'équipe aux nouveaux processus et de dissiper les incertitudes. Il faut un certain temps pour s'y habituer.
Quels sont les principaux avantages de l'outil pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?	Selon moi, le principal avantage réside dans le fait que je peux obtenir beaucoup plus rapidement un aperçu de toutes les informations pertinentes et que le nombre de tâches que je dois effectuer deux fois diminue. Cela permet de gagner du temps et de réduire les erreurs. Je me réjouis tout particulièrement de voir les procédures davantage simplifiées et d'être de moins en moins contrainte de passer d'un système à l'autre.
Que souhaiterais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement continu ?	Je pense qu'il est important de rester ouvert au changement et de faire part de ses observations. Même si les changements sont parfois difficiles, ils contribuent à rendre le travail plus agréable à long terme.